

AGRO-PARC

INNOVATION, PROTECTION ET

PRATIQUES AGRICOLES DURABLES

Concept préliminaire du projet d'Agro-parc



TABLE DES MATIÈRES

1	Une protection pérenne des terres agricoles	4
2	L'intention d'en faire un Agro-parc	5
3	L'histoire d'une mission sociale et d'une agriculture nourricière	6
4	Une consultation qui privilégie la cocréation	7
5	Des principes qui font consensus	8
6	Les fonctions qui se dessinent	9
7	Les six grandes orientations	10
8	La vision	17
9	La mission	18
10	Les principes d'aménagement	19

REMERCIEMENTS

La réalisation du concept préliminaire a été rendue possible grâce à l'appui des membres du comité de gouvernance et du comité de direction mis en place pour la gouvernance du projet d'Agro-parc. Il a également vu le jour avec l'aide du travail soutenu de l'équipe projet, ainsi qu'à celui des équipes du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) et des proches partenaires à l'élaboration de ce projet: le Secrétariat à la Capitale-Nationale, la Ville de Québec et l'Université Laval, ainsi que le consultant en animation et rédaction stratégique.

En plus des gens cités ci-haut, des citoyens, des organismes, des acteurs et experts de différents milieux ainsi que des producteurs agricoles ont participé à plusieurs chantiers, consultations, ateliers de réflexion, comités consultatifs et présentations publiques. Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui se sont engagées dans ce processus.

Nous présentons nos remerciements tout particuliers à la population de la Ville de Québec, qui, lors de la première consultation publique, a contribué avec générosité et engagement à l'ambitieux projet d'Agro-parc à nous doter d'une vision citoyenne pour pérenniser la vocation agricole de ces terres aux bénéfices de la qualité de vie des gens de Québec.

Vue aérienne du site et des quartiers limitrophes

Au nord de la rue du Vignoble et au sud du boulevard Louis XIV



1 UNE PROTECTION PÉRENNE DES TERRES AGRICOLES

C'est dans l'esprit de préservation de la vocation agricole du site que le gouvernement du Québec a acquis, le 30 septembre 2022, les terres des Sœurs de la Charité. Il souhaitait pérenniser ce bien de grande valeur, c'est-à-dire des terres fertiles, qui ont mis des millénaires à se former et qui nourrissent encore aujourd'hui, et pour les générations futures. La pérennité de la vocation agricole de ces terres d'une qualité exceptionnelle est maintenant assurée.

Cette acquisition constitue la pierre d'assise pour concrétiser le futur projet d'Agro-parc qui sera un legs inestimable pour les générations futures. Ce geste sera d'un grand bénéfice pour la Capitale-Nationale et le Québec tout entier.

Un rempart de l'agriculture, en milieu urbain

Le site de l'Agro-parc est situé au cœur de la ville de Québec dans les arrondissements de Beauport et de Charlesbourg. Il comprend une superficie totale de 203 hectares et un bâtiment agricole. Cette surface représente 4 % de l'ensemble de la superficie de la zone agricole de la ville de Québec. Sur ces quelques 203 hectares protégés, environ 75 % sont des sols de classes 2 et 3, soit des sols d'une grande qualité agronomique.

- ◆ Entrées
- ★ Bâtiments
- Chemins
- Propriété des Sœurs de la Charité
- Ruisseau du Moulin
- Agro-Parc


Cartographie du site de l'Agro-parc




L'INTENTION D'EN FAIRE UN AGRO-PARC

En se portant acquéreur des terres appartenant au Sœurs de la Charité, le gouvernement ouvre la voie à la réalisation au cours des prochaines années du projet d'Agro-parc, un **parc d'innovation agricole*** qui assurera notamment la pérennité de la vocation agricole de ces terres d'une qualité exceptionnelle. L'Agro-parc reposera sur un concept rassembleur consacré à une agriculture novatrice, durable, créatrice d'emplois et génératrice d'investissements. Il reflètera la volonté du gouvernement de faire rayonner l'agriculture innovante dans toutes les régions, sur le chemin d'une autonomie alimentaire accrue pour le Québec.

Par une démarche collaborative sur le développement de l'Agro-parc, le gouvernement démontre un engagement à collaborer, avec les intervenants de la région, à la réalisation d'un projet visionnaire et résolument tourné vers l'avenir. Un projet voué à contribuer à l'aménagement responsable du territoire, à la recherche et à l'éducation, et à la promotion de l'agriculture de proximité. Le gouvernement a pour objectif que l'Agro-Parc devienne une référence mondiale dans le domaine de la mise en valeur de la protection des terres agricoles dans les milieux urbains.

 **Au cœur de l'une des plus vieilles trames agricoles du Québec, ces terres ont beaucoup donné à la collectivité et elles ont encore beaucoup à offrir.**

La transaction étant conclue, nous pourrions amorcer les travaux qui mèneront à la concrétisation d'un projet d'Agro-parc, qui constituera un legs agricole inestimable. En plus d'assurer la vocation agricole de ces 203 hectares situés au cœur de la région de la Capitale-Nationale, l'Agro-parc sera une vitrine des meilleures pratiques agricoles en plein cœur de la ville et contribuera à l'autonomie alimentaire du Québec. 

M. André Lamontagne, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches et ministre responsable de la région du Centre-du-Québec

*Qu'est-ce qu'un parc d'innovation agricole ?

Un parc d'innovation agricole est un espace dédié à la recherche, au développement et à la mise en œuvre de technologies et de pratiques novatrices dans le domaine de l'agriculture. Ces parcs sont souvent conçus pour encourager la collaboration entre les entreprises agricoles, les chercheurs, les entrepreneurs et les institutions académiques afin de stimuler l'innovation dans ce domaine.

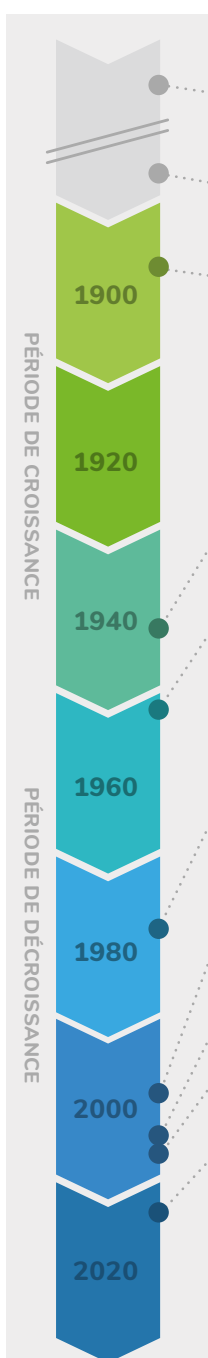
Les parcs d'innovation agricole peuvent comprendre des installations telles que des zones de démonstration de nouvelles technologies, des centres de formation et des espaces de co-working pour les entrepreneurs de ce secteur. Ils offrent un environnement propice à l'expérimentation, à la validation et au déploiement de nouvelles idées et technologies visant à améliorer la productivité, la durabilité et la rentabilité de l'agriculture.

Ces parcs jouent un rôle crucial dans le développement de solutions innovantes pour relever les défis agricoles contemporains tels que la sécurité alimentaire, la gestion des ressources naturelles, la résilience aux changements climatiques et la réduction de l'empreinte environnementale de l'agriculture. En encourageant la collaboration et en facilitant l'accès aux ressources et à l'expertise nécessaires, les parcs d'innovation agricole contribuent à accélérer le progrès et l'adoption de nouvelles pratiques et technologies dans le secteur agricole.

L'HISTOIRE D'UNE MISSION SOCIALE ET D'UNE AGRICULTURE NOURRICIÈRE

La ferme Saint-Michel-Archange, aussi appelée ferme SMA, avait une double fonction pour les Sœurs de la Charité : d'une part, elle approvisionnait l'ensemble de la communauté en aliments frais, et d'autre part, elle permettait d'appliquer une philosophie de thérapie par le travail agricole.

Bref historique¹



- **Début XVIII siècle** – jugées comme fertiles et propices à la pratique de l'agriculture, les terres sont défrichées un siècle à peine après la fondation de Québec.
- **1893** – Les Sœurs de la Charité de Québec prennent en charge l'Asile des aliénés de Québec et acquièrent le domaine de 57 hectares (ha) qui l'entoure.
- **1907** – Durant la première moitié du XX^e siècle, la ferme n'a cessé de croître. Le troupeau de bovins comptait 120 têtes. On y élevait aussi des cochons et de la volaille et on y cultivait des céréales, du maïs, des pommes de terre, des carottes, des choux, des navets et des fourrages pour nourrir le bétail.
- **1952** – À son apogée, la ferme de Saint-Michel-Archange atteint une superficie de 271 ha.
- **1960** – Durant la deuxième moitié du XX^e siècle, la ferme connaît un lent déclin. Plusieurs facteurs l'expliquent, dont l'urbanisation rapide, la mécanisation de l'agriculture et la construction des autoroutes de la Capitale et Dufferin-Montmorency en 1974.
- **1988** – Ouverture d'une fromagerie pour combler les besoins financiers de la ferme. Elle sera opérée par les Sœurs de la Charité jusqu'en 2003.
- **2007** – L'urbanisation quasi totale du secteur et la diminution de la communauté des Sœurs de la Charité sonnent le glas de la ferme SMA. Les installations sont démantelées.
- **2014** – Enclavées au cœur de la ville, les terres agricoles sont convoitées pour un important projet résidentiel.
- **2016** – L'important projet résidentiel rencontre une forte opposition de la part de la population qui se mobilise afin que soit préservée la vocation agricole des terres.
- **2022** – C'est dans cet esprit de préservation de la vocation agricole que le gouvernement du Québec acquiert officiellement les terres des Sœurs de la Charité.

¹ - Les Sœurs de la Charité de Québec Histoire et patrimoine social Institut national de la recherche scientifique, Étienne Berthold, Presse de l'Université Laval, 2019, 174 pages
 - L. Côté et J. Dorion, Arrondissement historique de Beauport, Ville de Québec, 202.
 - Facebook, groupe *Et si la Ville de Québec nous était comptée*
 - Mon Limoilou

4 **UNE CONSULTATION QUI PRIVILÉGIE LA COCRÉATION**

Le MAPAQ est d'avis que le projet d'Agro-parc doit se développer en collaboration avec les acteurs du milieu et avec les habitants de la ville de Québec afin de s'assurer de la prise en compte de leurs besoins et de leurs préoccupations. Il a donc été prévu que les consultations se dérouleraient en deux phases distinctes pour recueillir les idées et la vision du projet des différents experts du milieu agricole et de la population.

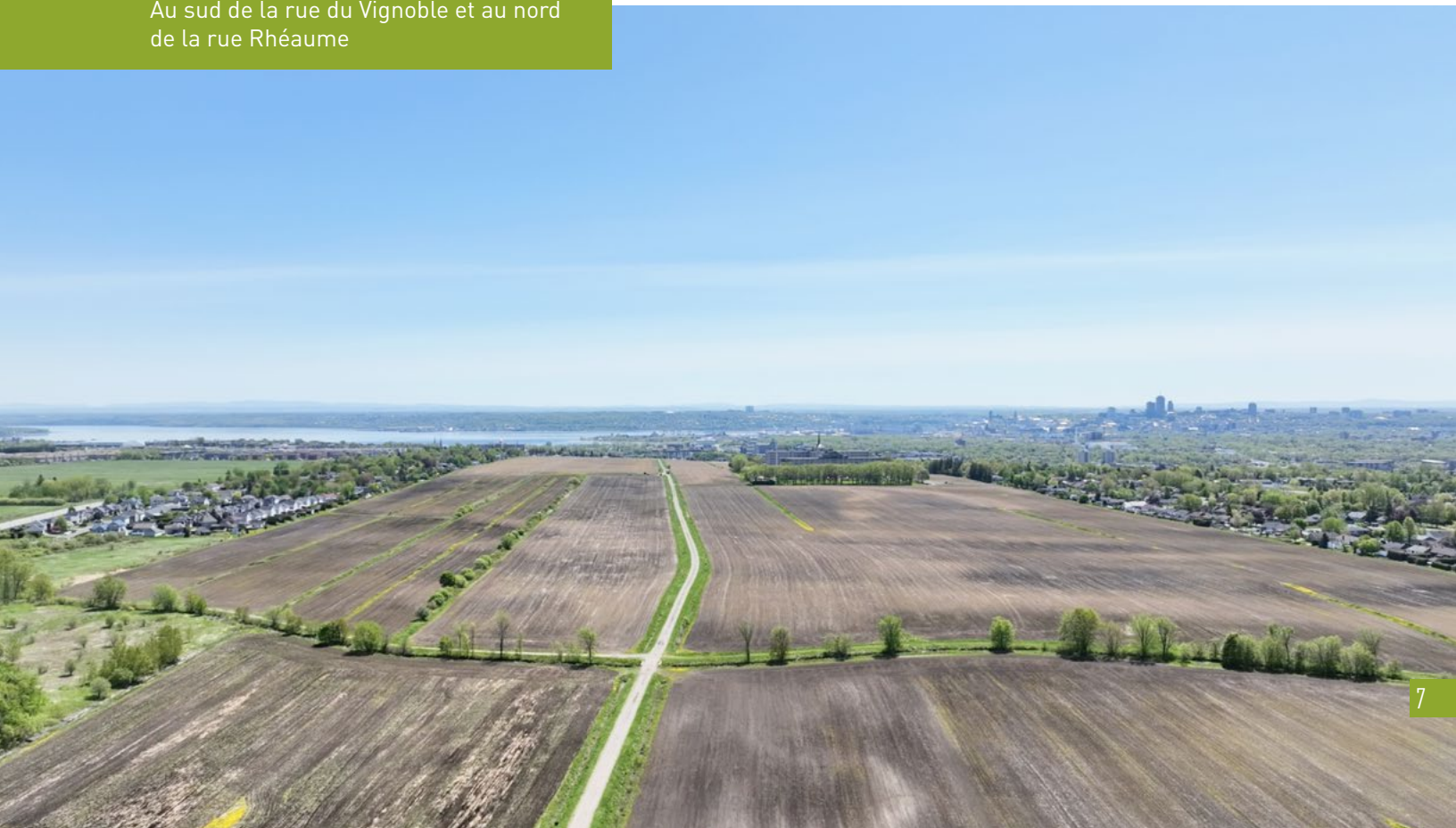
De janvier à mai 2023, une première phase de consultation, comprenant des rencontres avec des acteurs clés sous la forme d'une table de concertation ainsi que de six comités de travail thématiques, a été réalisée. Elle avait pour objectif d'amorcer une réflexion sur le devenir des terres.

La seconde phase de consultation a débuté au printemps 2023 avec une rencontre ciblée auprès de producteurs agricoles, deux séances d'information et d'échanges avec le grand public et un sondage en ligne. La seconde phase de consultation s'est poursuivie avec trois rencontres bilatérales à l'automne 2023. L'ensemble de ces rencontres ont permis de définir les bases d'un concept préliminaire de projet.

Ces rencontres ont permis de mobiliser plus de 70 acteurs et rejoindre plus de 125 citoyens et une vingtaine de producteurs agricoles. De ces rencontres émane le présent concept préliminaire de projet.

Vue du site et des quartiers limitrophes

Au sud de la rue du Vignoble et au nord de la rue Rhéaume



5 DES PRINCIPES QUI FONT CONSENSUS

Protection des terres agricoles

Les activités non agricoles seront minimales afin de limiter au maximum leur emprise et leur empreinte sur les terres agricoles.

Complémentarité et partenariat

Les activités agroalimentaires qui auront lieu dans l'Agro-parc s'inscrivent en complémentarité avec le milieu dans lequel il s'insère.

Exemplarité et durabilité

Des activités et des pratiques agricoles et agroenvironnementales en conformité avec les principes du développement durable en respect de l'environnement, des ressources naturelles, de l'écosystème et de la biodiversité.

Pluralité des pratiques et intégration

Un site permettant l'essor d'une multitude de projets et la cohabitation d'une variété de modèles agricoles assurant « l'inclusion » de la population et de la communauté qu'il dessert.

Les quatre principes de base sont les assises du projet d'Agro-parc. Les réflexions entourant le développement d'un concept préliminaire de projet s'appuient sur ces principes qui constituent des références destinées à guider les orientations du parc d'innovation agricole.²

² Guide du participant.

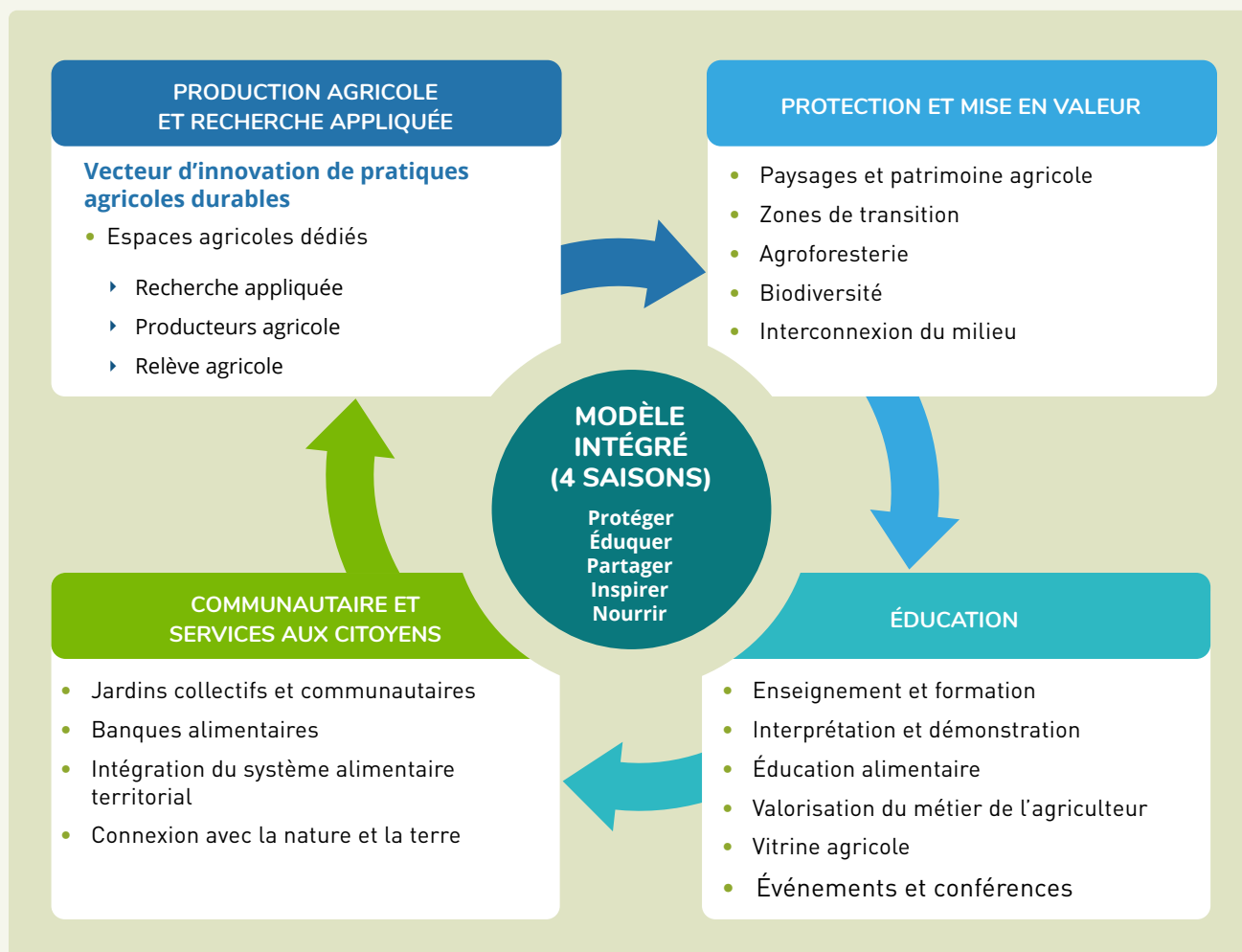


6 LES FONCTIONS QUI SE DESSINENT

Quatre fonctions émergent de la première phase des consultations. Les quatre fonctions opèrent dans un modèle intégré et interagissent de façon interdépendante et complémentaire. Les termes protéger, éduquer, partager, inspirer et nourrir viennent préciser comment elles interagissent entre elles sur quatre saisons.

De la même manière que d'autres parcs comparables à l'international, l'agriculture et la recherche appliquée occupent une place centrale. Les fonctions de production agricole et de protection et de mise en valeur sont prépondérantes tout en permettant le déploiement des fonctions éducatives et communautaires. Ce sont sur ces assises que le cadre stratégique du projet d'Agro-parc se définit.

Fonctions du projet d'Agro-parc



7 LES SIX GRANDES ORIENTATIONS

Des experts et des représentants d'organismes du milieu, réunis au sein de six comités de travail, ont contribué, selon leurs expertises, aux réflexions entourant les orientations thématiques. Les six grandes orientations qui ont ainsi été définies indiquent de quelle façon prendront forme les grandes fonctions du projet d'Agro-parc. Des objectifs et des actions viennent ensuite justifier les intentions derrière chacune d'elles.

Deux orientations thématiques maîtresses participent à la définition des autres orientations :

L'innovation et la recherche appliquée dans une perspective globale et intégrée.

Le développement, l'adaptation et la promotion de modèles et de pratiques agroenvironnementales viables.

THÉMATIQUES

ORIENTATIONS

Innovation et recherche

Privilégier l'innovation et la recherche appliquée dans une perspective globale et intégrée

Agroenvironnement et luttes contre les changements climatiques

Développer, adopter et promouvoir des modèles et des pratiques agroenvironnementales viables

Relève et enseignement

Offrir des activités de vulgarisation, de formation, et de transfert d'expertise qui valorisent les métiers agricoles et la relève.

Intégration au système alimentaire

Agir comme un levier d'innovation au sein du système alimentaire de la Capitale-Nationale

Patrimoine agricole et cultures autochtones

Transmettre le patrimoine, la tradition sociale du site et les savoirs agricoles autochtones

Services aux citoyens et à la communauté

Favoriser une communauté en santé, par l'accès au site et à des aliments produits localement

INNOVATION ET RECHERCHE

Privilégier l'innovation et la recherche appliquée dans une perspective globale et intégrée

Enjeu

- Apporter une valeur ajoutée en matière d'innovation et de recherche appliquée en agriculture

Objectifs principaux

- Produire des aliments avec le moins d'impacts sur l'environnement.
- Faire le « Maillage de la terre à l'assiette » en intégrant les personnes, le système alimentaire et la communauté.
- Assurer la formation et le transfert de connaissances.
- Privilégier la viabilité économique, dans la perspective de l'autonomie financière.

Actions proposées

- Définir des recherches basées sur le niveau écologique, l'impact social, la viabilité des projets et l'innovation sociale.
- Développer des pratiques agricoles qui réduisent l'impact sur l'environnement.
- Intégrer des études psychosociales sur la santé mentale et le bien-être dans le domaine agricole.
- Mesurer l'impact environnemental des activités, basées sur une connaissance des conditions initiales.

L'Agro-parc intégrera la recherche et se distinguera par son approche appliquée de laboratoire vivant en matière de pratiques agricoles durables. Il sera reconnu comme un vecteur d'innovation sociale par sa capacité à travailler de concert avec les différents acteurs du système agricole, de la recherche et de la communauté.

Il produira des aliments répondant aux besoins du consommateur dans une recherche constante d'améliorations de pratiques agricoles en cohérence avec ses autres orientations thématiques.

AGROENVIRONNEMENT ET LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

**Développer, adopter
et promouvoir des
modèles et des pratiques
agroenvironnementales viables**

Enjeu

- Participer à la transition vers une agriculture durable

Objectifs principaux

- Améliorer la biodiversité et la santé des sols.
- Participer à la lutte contre les changements climatiques.
- Encourager et soutenir les agriculteurs à adopter des pratiques agroenvironnementales viables.
- Accélérer la transition vers une agriculture durable.
- Faire de l'Agro-parc un noyau de biodiversité pouvant apporter des bénéfices non seulement à l'agriculture, mais aussi aux citoyens.

Actions proposées

- Adopter des pratiques agroenvironnementales responsables et performantes conformément aux objectifs du Plan d'agriculture durable 2020-2030
- Développer des modèles et des pratiques qui privilégient la préservation de la biodiversité, la santé des sols et la réduction des gaz à effet de serre.
- Mettre en place des modèles de production agricole propices à la réduction des pesticides et du gaspillage alimentaire.
- Intégrer des parcours agroforestiers et des éléments qui contribuent à la biodiversité.

Grâce à des pratiques agroenvironnementales et à des aménagements contribuant au maintien de la santé des sols et de la biodiversité, l'Agro-parc produira des aliments avec moins d'impact sur l'environnement.

Par l'évaluation des projets selon des critères agroenvironnementaux, l'Agro-parc encouragera et soutiendra les producteurs à adopter des pratiques agroenvironnementales vers une agriculture plus durable et viable.

L'Agro-parc sera alors un vecteur d'innovation qui permettra de participer à la transition vers une agriculture durable, apportant ainsi des bénéfices non seulement à l'agriculture, mais aux citoyens et à la communauté.

RELÈVE ET ENSEIGNEMENT

Offrir des activités de vulgarisation et de formation qui valorisent les métiers agricoles, le transfert d'expertise et la relève

Enjeu

- Assurer une vulgarisation agricole auprès de la relève répondant aux besoins des marchés et en faveur d'une croissance agricole durable.

Objectifs principaux

- Valoriser le métier d'agriculteur et sensibiliser la population au travail et aux défis des entreprises agricoles ;
- Freiner la baisse de clientèle étudiante dans les établissements d'enseignement liés à l'agriculture ;
- Offrir à la relève l'accessibilité à la terre et la possibilité de s'établir en agriculture.

Actions proposées

- Favoriser les échanges de service, de matériel et de main-d'œuvre pour les différentes activités.
- Identifier les formations à offrir et les accompagnements nécessaires.
- Favoriser l'appropriation par la population de la vision et de la mission de l'Agro-parc
- Vulgariser l'agriculture auprès des jeunes et des citoyens.

En travaillant en partenariat avec les centres de formation existants, l'Agro-parc sera une vitrine et un atout pour le développement de clientèles étudiantes en agriculture. Des relèves pourront être initiées à de nouvelles pratiques agricoles innovantes et durables, tout en participant à des projets de recherche, d'enseignement et de sensibilisation.

Le lieu sera un véritable laboratoire vivant permettant de rapprocher des acteurs du milieu agricole, des jeunes et des citoyens par une expérience éducative. Ils pourront ainsi parfaire leur apprentissage des métiers de la terre.

INTÉGRATION AU SYSTÈME ALIMENTAIRE

Agir comme un levier d'innovation au sein du système alimentaire de la Capitale-Nationale

Enjeu

- Améliorer l'accessibilité physique et économique à des aliments sains.

Objectifs principaux

- Produire des aliments pour nourrir la communauté et pour assurer la pérennité de l'Agro-parc.
- Favoriser l'innovation et l'amélioration continue.
- Promouvoir l'économie circulaire pour un système alimentaire viable.
- Placer le citoyen au cœur des initiatives qui le concerne.

Actions proposées

- Favoriser des ententes d'approvisionnement avec des institutions pour offrir des aliments frais, à proximité.
- Promouvoir l'éducation et la connaissance des aliments.
- Aménager des parcelles pour la collectivité.
- Identifier des pratiques innovantes à moindres risques et tester des modèles urbains.
- Promouvoir le transport actif vers l'Agro-Parc.

L'Agro-parc agira comme levier d'innovation au sein du système alimentaire en ayant une production harmonisée à son environnement. Il contribuera à nourrir la communauté, tout en favorisant l'accroissement des connaissances alimentaires des consommateurs.

En se maillant à des initiatives et des activités agroalimentaires existantes dans le milieu de l'environnement externe, il visera à améliorer l'accessibilité aux aliments, à favoriser le développement de projets d'économie circulaire et à offrir aux producteurs ainsi qu'à la collectivité des parcelles pour l'expérimentation de pratiques innovantes.

PATRIMOINE AGRICOLE ET CULTURES AUTOCHTONES

Transmettre le patrimoine, la tradition sociale du site et les savoirs agricoles autochtones

Enjeu

- Faire preuve d'inclusivité, de créativité et d'authenticité dans l'intégration de la thématique patrimoine agricole et cultures autochtones.

Objectifs principaux

- Inciter l'intégration de la thématique autochtone et du patrimoine agricole.
- Intégrer des pratiques d'insertion sociale aux activités agricoles.

Actions proposées

- Permettre aux citoyens de revivre des pratiques culturelles reliées à l'agriculture.
- Faire connaître les savoirs traditionnels, tant allochtones qu'autochtones.
- Mettre en valeur les produits locaux issus de cultivars ancestraux.
- Initier des projets de recherche impliquant des savoirs agricoles autochtones à grande échelle.
- Rendre hommage au travail des Sœurs de la Charité.

L'Agro-parc veillera à intégrer et à perpétuer, dans une approche plus contemporaine et adaptée à sa mission, le patrimoine légué par les Sœurs de la Charité.

Dans cet esprit, les projets et les initiatives, le travail agricole et le contact avec la terre deviennent un moyen de formation, d'insertion et d'intégration des personnes.

L'Agro-parc fera également la mise en valeur des pratiques agricoles traditionnelles autochtones et leurs connaissances des plantes indigènes, leur relation avec la terre et leur approche en respect du cycle de la vie, autant de savoirs qui pourront être mis en valeur et s'inscrire en appui aux pratiques agricoles durables.

SERVICES AUX CITOYENS ET À LA COMMUNAUTÉ

Favoriser une communauté en santé, par l'accès au site et à des aliments produits localement

Enjeu

- Concilier la diversité des besoins et des attentes des milieux agricoles, municipaux et sociaux, communautaires et des citoyens.

Objectifs principaux

- Favoriser la collaboration et le rapprochement entre les citoyens, les producteurs et autres acteurs du milieu agricole.
- Améliorer la santé des sols, de l'agriculture, des agriculteurs et des citoyens en reconnaissant le lien entre eux.
- Assurer un accès à des aliments sains.
- Soutenir les banques alimentaires et les organismes communautaires.

Actions proposées

- Identifier des activités citoyennes en conformité avec les usages agricoles de l'Agro-Parc.
- Définir les productions agricoles en relation avec les besoins communautaires.
- Promouvoir de saines habitudes alimentaires dans la communauté.
- Déterminer les activités ou accès à des associations et organismes dédiés à l'interprétation de la nature.

L'Agro-parc permettra aux citoyens de se rapprocher de l'agriculture. Il offrira une perspective nouvelle, où producteurs et citoyens se rencontrent dans un esprit de collaboration et de respect.

En offrant l'accès au site, à des milieux éducatifs et à des activités d'initiation à l'agriculture durable, il permettra aux producteurs, aux travailleurs et à la communauté de bénéficier de leurs bienfaits sur la santé.

Les citoyens pourront y découvrir l'agriculture sous ses différentes facettes au fil des saisons et s'enrichir de ce contact privilégié.

8 LA VISION

Être un vecteur d'innovation

Il intègre harmonieusement des activités et projets de production, de recherche, et d'enseignement qu'il rend possibles tant sur le site que dans le système alimentaire auquel il appartient. Il favorise le rapprochement et la concertation en continu des acteurs des milieux agricoles, de la recherche, de l'entrepreneurial, et de l'institutionnel et de la communauté.

L'Agro-parc, est reconnu comme un laboratoire vivant pour une agriculture exemplaire en matière de pratiques innovantes, qui génère des retombées économiques, environnementales et sociales pour le Québec.

9 LA MISSION



**ASSURER
LA PROTECTION
DES TERRES
AGRICOLES**

**FAVORISER DES
MODÈLES ET
DES PRATIQUES
INNOVANTES POUR
DES COMMUNAUTÉS
EN SANTÉ**

Par son mode de gestion, l'Agro-parc se veut un terreau fertile pour appliquer des connaissances nouvelles, collaborer, nourrir, éduquer pour la vitalité de l'agriculture et la communauté.

Ancré dans le territoire, la zone d'innovation agricole contribue à l'atteinte d'une plus grande sécurité alimentaire dans une perspective préconisant l'économie circulaire, la réduction de l'empreinte environnementale, l'amélioration de la biodiversité et la santé.

Elle vise l'ensemble des partenaires que ce soient des agriculteurs, des chercheurs, des aspirants entrepreneurs, des résidents, des institutions, des organismes ou des entreprises au sein d'un système alimentaire territorialisé.

LES PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT

L'aménagement du site de l'Agro-parc limitera l'empreinte sur les terres pour assurer une production agricole exemplaire et durable. Il sera conçu dans une perspective globale en appui aux fonctions et aux orientations thématiques.

L'aménagement privilégiera l'activité agricole et le déploiement optimal d'activités de recherche et d'éducation, en prévoyant un accès sur quatre saisons. Il assurera la biodiversité, la mise en valeur des paysages et du patrimoine ainsi qu'une intégration harmonieuse de l'activité agricole avec les quartiers environnants.

1. Mettre en valeur et rendre accessible un espace agricole protégé et intégré à son environnement

- Avoir une identité visuelle et une signature architecturale
- Mettre en valeur les percées visuelles et le patrimoine agricole
- Favoriser l'accessibilité aux usagers
- Assurer une cohabitation harmonieuse avec les habitations en périphérie
- Identifier des espaces de stationnement écoresponsables

2. Favoriser une mixité évolutive et durable des activités

- Dédier d'abord des espaces à la recherche et à la production agricole
- Implanter graduellement l'activité agricole selon une approche par consensus
- Favoriser la biodiversité d'espèces végétales

3. Offrir une expérience qui transforme

- Offrir une expérience pour se rapprocher de l'agriculture et se connecter à la terre

Ultimement, l'ensemble des aménagements contribuera à l'atteinte du principe idéal d'offrir une expérience qui transforme le rapport des usagers avec la terre et le rapport entre l'agriculture et les communautés.

Pyramide des principes d'aménagement

